Beaumont-sur-Sarthe

Lettre d'informations numéro 6 - Avril 2022

Chères Belmontaises, chers Belmontais,

Notre mandat est décidément truffé de surprises. Après la pandémie qui n'est hélas pas encore terminée, nous sommes maintenant confrontés à une guerre en Europe. Depuis le lundi 28 mars nous accueillons six jeunes femmes ukrainiennes avec leurs 13 enfants. Ils ont été rejoints par un papa qui a des problèmes de santé. Nous vous remercions pour votre gentillesse vis à vis de nos invités et pour tous les dons que vous avez faits pour leur rendre la vie dans notre commune plus agréable.

Le budget de la commune est voté depuis le 6 avril. Nous continuons à appliquer une grande orthodoxie financière comme nous le recommandent nos autorités de tutelle. Cela veut dire : pas de grands projets et une gestion très prudente de nos dépenses.

Cette année 2022, nous remboursons 611 000 € (capital + intérêts) au titre des emprunts contractés par l'équipe précédente. A titre d'exemple notre commune est presque aussi endettée que la Communauté de communes, pour un territoire et une population sans commune mesure.

Nous sommes toujours en train de vendre les immeubles qui ne sont pas indispensables. D'autres sont en cours d'évaluation pour une éventuelle vente dans l'avenir afin de dégager des liquidités pour faire face à d'autres travaux d'entretien ou aux investissements tellement indispensables.

Le projet d'épicerie sociale et solidaire a pris un peu de retard pour des raisons internes au porteur de projet. Nous vous tiendrons au courant de l'avancement.

Un arrêté municipal concernant la propreté des rues vient d'être signé. Ce texte qui existe dans beaucoup de commune (par exemple au Mans) impose aux occupants des maisons ou immeubles d'assurer la propreté du trottoir qui se situe devant leur habitation. Ceci inclut le balayage y compris de la neige en hiver ainsi que le désherbage du caniveau.

Le texte complet est joint à ce bulletin et il se trouve sur le panneau d'affichage et sur le site internet de la commune. Parallèlement à cet arrêté nous sommes également en train d'étudier la possibilité d'investir dans l'achat d'une balayeuse pour faciliter l'entretien des rues de la commune. Une démonstration a eu lieu la semaine dernière. Nous vous tenons au courant de la suite.

Bonne lecture et un beau printemps.

Lea Duval
Maire de Beaumont-sur-Sarthe

— Solidarité Ukraine —

La guerre en Ukraine nous préoccupe tous et ce que le peuple Ukrainien vit actuellement est tout simplement atroce !

Des milliers de personnes fuient leur pays afin de se mettre en sécurité, la solidarité européenne n'a pas tardé à se mettre en place.

De nombreux pays comme la France essaient de tout mettre en œuvre afin d'accueillir des familles de réfugiés dans les meilleures conditions.

L'équipe municipale de Beaumont-sur-Sarthe n'a pas hésité à déclarer auprès de la préfecture que nous avions des logements disponibles pour l'accueil d'Ukrainiens. Nous avons également relayé l'appel aux dons de la Protection Civile.

Nous avons donc décidé de mettre à disposition six logements inoccupés que nous avons meublés et équipés de produits de première nécessité.

Nous tenons à remercier l'ensemble des Belmontais mais aussi les personnes de communes alentours qui ont permis de meubler ces logements.

Nous remercions également les personnes venues faire un grand nombre de dons à la Mairie et au Centre Social suite à l'appel de la Protection Civile que nous avons relayé. Ces dons ont été directement acheminés en Ukraine via l'Association de Protection Civile 72 située à Changé.

— Renaissance de l'UCAB —

Comme évoqué précédemment, certains commerçants souhaitaient, depuis trop longtemps, un coup de pouce de la municipalité afin de pouvoir relancer l'UCAB *(Union des commerçants artisans de Beaumont-sur-Sarthe)* en sommeil depuis de très nombreuses années.

C'est maintenant chose faite !!!

Lors d'une première assemblée générale qui a eu lieu le 17 Janvier dernier, Alexandre Provost *(Salon Alexandre Provost)* a été élu président et Manon Drouin *(Helen' Institut)*, Cyrielle Coutancic *(Marcy Fantaisie)*, Christine Martin *(Les Pattounes propres)* et Giovanni Rivière *(Briconautes Maudet)* font également parti du bureau.

Nous souhaitons beaucoup de réussites à nos dynamiques et motivés commerçants.

Après plusieurs réunions avec l'UCAB à la mairie nous pouvons vous annoncer que plusieurs animations imaginées par l'UCAB auront lieu dans les semaines à venir au sein de notre commune.

Félicitations à l'UCAB qui renaît de ses cendres...

— Création d'un nouveau marché de producteurs —

A l'heure où les prix du carburant flambent, où notre indépendance alimentaire pourrait être menacée, savez-vous que notre territoire regorge de productions variées telles que des produits laitiers (vache, brebis et chèvre), de légumes, de fruits, d'oeufs, viandes (porc, boeuf et volailles), farine, pain, lentilles, miel, bière, cidre, jus de pommes… Tout ceci dans un rayon de 30km !!!

L'équipe municipale a à cœur de soutenir les circuits courts et leurs producteurs, en vous proposant un nouveau marché le mercredi en fin d'après-midi

Il est difficile de faire venir les producteurs très occupés et très demandés, alors nous comptons sur vous tous pour venir les soutenir et découvrir leurs productions à partir du 20 Avril, jusqu'à mi-octobre dans un premier temps.

Nous ne laissons pas tomber pour autant le marché ancestral du mardi, qui renait toujours un peu au printemps..

A bientôt donc sur le P'tit Marché des Halles !!



—— Une section Foot au collège publique ——

Le rectorat de Nantes a validé la candidature du collège public Le Joncheray en janvier dernier, un beau projet appuyé par tous les membres du conseil d'administration dont la mairie.

Une section sportive scolaire option football mixte va ouvrir ses portes à la rentrée de septembre à Beaumont-sur-Sarthe. La 1ère promotion 2022-2023 comportera au maximum 21 candidat(e)s à la rentrée prochaine.

La section sportive s'adressera à des élèves de 6° et de 5°, puis aux 4ème en 2023 et aux 3ème en 2024. Des collégiens de 11 à 13 ans qui ne sont pas nécessairement licenciés dans un club de foot. Ces élèves, durant leur temps scolaire, effectueront 3 heures de football chaque semaine avec un emploi du temps aménagé.

Des tests de sélection pour le sport-études se dérouleront le vendredi 6 mai de 14h à 17h au collège. Pour connaître les modalités d'inscription, merci de vous adresser au collège.

Téléphone : 02 43 97 00 20
Site Internet du collège : https://clg-lejoncheray.sarthe.e-lyco.fr/

—— Le point sur les travaux ——

— Le café Régine —

Les travaux de démolition étant achevés, la maison mitoyenne a été consolidée par l'adjonction de renforts en béton et de fondations hors gel afin d'avoir pu déposer les étais. La reprise de la toiture sur la pointe de pignon a été réalisée par JB Charpente et les maçons de la commune. Restera ensuite la confection d'un enduit et la mise à niveau de la cour Ravaré dans sa nouvelle configuration.



Les travaux de reprise de la toiture sont désormais achevés.

— Au Centre Social George Rouault —

La rénovation du centre Georges Rouault a été entamée l'an passé avec la réfection totale de la toiture. Nous projetons de continuer cette année avec une isolation des combles, ainsi que des murs par l'extérieur. Est également envisagé le remplacement des menuiseries et des convecteurs. Tout ceci serait financé par une subvention de la Région sous réserve d'obtenir un gain d'au moins 40 % en performance thermique par rapport à la situation actuelle. Une étude a été menée par un cabinet spécialisé avec des préconisations en terme de matériaux à mettre en oeuvre avec les résultats attendus.

— Le nichoir à Faucon —

Nous avons reçu l'autorisation des architectes des Bâtiments de France pour la pose du nichoir sur le donjon du château de Beaumont. Le menuisier de la commune a fabriqué ce nichoir. Au cours du printemps, nous allons ensuite le hisser à l'aide d'une très haute nacelle et le fixer au sommet de la tour. Cette installation ne peut être faite que de l'extérieur, ce donjon étant en fait une tour pleine, sans accès intérieur, élément de contrefort de l'ancienne place forte de la commune hébergeant sa garnison. Avec un peu de chance un couple de faucons pèlerins s'installera peut être dans ce nichoir. L'objectif étant que les faucons réduisent de manière naturelle la population des pigeons

— Un nom pour l'école —

Nous vous avions parlé également de notre souhait de nommer l'école, et suite à la consultation des citoyens, nous avions sélectionné 4 noms en invitant les enfants de l'école à voter pour celui de leur choix.

Après avoir étudié les 4 personnalités retenues avec leurs enseignantes, les enfants des classes CE1-CE2 et CM1-CM2 ont fait le choix de mettre à l'honneur Florence Aubenas, la célèbre journaliste, écrivaine et grand reporter.

Nous serons heureux de vous compter nombreux à la fête de l'école le dimanche 19 juin, ou nous inaugurerons officiellement son nom.



— Réfection des toiles de l'église —

Grâce à la Fondation du Patrimoine, à des subventions publiques et aux dons d'un généreux mécène, la réfection de 4 toiles de notre église Notre-Dame a été relancée. Ces oeuvres du XVIII^{ème} siècle sont d'une très belle qualité picturale et méritent amplement d'être restaurées afin de retrouver leur lustre originel.

Pour finaliser ce projet qui s'élève à 33000€ une souscription est ouverte sur le site de la Fondation du Patrimoine, chaque don à partir de 30€ est défiscalisé à 66% (par exemple 50€ reviennent à 17€ après réduction d'impôts).

Nous avons vraiment besoin de votre aide pour réaliser la restauration de ces tableaux car notre situation financière ne nous permet pas de financer ce projet avec le budget communal.

Par internet :
https://www.fondation-patrimoine.org/63015

Vous pourrez y télécharger votre reçu fiscal.



BON DE SOUSCRIPTION

Oui, je fais un don pour aider la restauration des

TOILES DE L'EGLISE NOTRE-DAME

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/63015
ou en flashant le QR code ci-contre.
Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.

Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :
Fondation du patrimoine
TOILES DE L'EGLISE NOTRE-DAME

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

☐ sur le revenu ☐ sur la fortune immobilière ☐ sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
	(Réduction d'impôt à hauteur de 66 % du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable)		
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
	Réduction d'impôt à hauteur de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)		
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60 % du don et dans la limite de 5 ‰ du chiffre d'affaires HT		

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐

Tri et conservation des archives municipales

— Trier les archives, pourquoi faire ? —

Les années 2000 à 2010 ont connu une évolution, pour ne pas dire une révolution sur la tenue des archives municipales.

Ainsi plusieurs étapes sur l'obligation générale des archives publiques ont été franchies (2008 - 2009 - 2011 - 2014) donnant des droits et des devoirs à chaque collectivité sur la tenue du tri et la conservation et de l'élimination des documents reçus et/ou produits par les mairies.

Malgré l'énorme travail fourni en son temps par M. Pierre Surmont jusqu'en 2010, puis l'absence de recensement réglementaire depuis une douzaine d'années, il nous fallait impérativement reprendre ce chantier.

— La méthode —

Ce travail sera réalisé sur trois années avec trois phases distinctes :

1. Une étape permettra d'éliminer des documents qui ne figurent pas dans la typologie des archives telle que définie par la loi,
2. Dans une seconde, nous procéderons au tri et élimination dans le respect d'un récolement avec demande d'autorisation au responsable des archives départementales,
3. Une dernière consistera à fixer un lieu d'archivage unique organisé selon le nouveau protocole des archives en version « W » et selon un rayonnage réglementaire administratif et universel.

— Le chantier avance —

Afin de s'atteler à ce travail de fourmi, nous sommes en lien étroit (formation et conseil) avec les professionnels des archives départementales.

D'ores et déjà, la première étape est quasi terminée. La solidarité des élus et le soutien des agents ont permis une action réactive et efficace. D'autre part nous nous sommes séparés des archives qui appartenaient soit à l'ex « Pays Belmontais », soit au PAID. Elles ont été remises à qui de droit tout en tenant compte de la traçabilité validée et obligatoire par les archives départementales.

Ce chantier, presque invisible aux yeux des citoyens Belmontais, trouve un relais aussi avec le GRHIL (Groupe de Recherches en Histoire Locale) et va nous permettre une conservation ciblée et utile de documents d'une grande valeur.

Pour rappel, il est bon de noter que la mairie de Beaumont possède un fonds de documents historiques incomparable. Actuellement, une réflexion est menée pour mettre en valeur cet inestimable trésor communal.

Situées entre le droit à l'oubli et le devoir de mémoire, l'équipe municipale s'empare d'une action et d'une médiation supplémentaires… pour sauvegarder et préserver l'histoire de la commune.

— Message de l'opposition —

Belmontaises, Belmontais

Les commerçants de Beaumont sur Sarthe ont décidé d'animer notre ville qui a bien besoin de retrouver ses couleurs. On ne peut que s'en réjouir mais il faut aller plus loin et la municipalité doit les accompagner dans cette démarche :

1° en organisant une concertation pour élaborer un projet jusqu'à la fin de la mandature :« le printemps des commerces »,

2° en rendant attrayants et propres le centre-ville et ses vitrines,

3° en valorisant l'image de Beaumont comme une ville de commerces et de services de proximité.

Alors, retroussons-nous les manches ! Les commerçants de Beaumont, tout comme les passionnés de football, méritent bien notre soutien.

Christian Byk, Ensemble pour faire vivre Beaumont-sur-Sarthe

— A venir dans notre commune —

8 mai	Vide-greniers, avenue du Joncheray
	150ème anniversaire de la société musicale
21 mai	*11h*, concert de la société musicale, parking du Super U
	14h30, animation dans les rues, départ place Dufour
22 mai	*10h30*, dans le centre de Beaumont : spectacle de magie
	15h, grand concert de la société musicale, salle Loisirs et Culture
17 juin	Festival du foyer Anaïs, sur la promenade de La Motte
18 juin	Fête de la musique
19 juin	Fête de l'école publique
2 juillet	Beaumont en fête (concerts et arts de rue), place des Halles
16 juillet	Cinéma de plein air, parc de la mairie
31 juillet	Vide-greniers et feu d'artifice

— Plan de circulation —

En avril 2021, nous vous interrogions par le biais du bulletin municipal sur les difficultés que vous rencontrez avec le plan de circulation actuel…

Vous avez été nombreux à nous répondre, ce qui nous a permis de créer un groupe de travail avec certains d'entre vous.

Nous avons élaboré un nouveau plan de circulation que nous vous avons présenté lors d'une réunion publique le 24 novembre dernier ainsi que dans la presse.

Quelques modifications ont déjà pu être mises en place comme la pose des stops et les traçages au sol place Dufour et avenue du Joncheray...

Le reste des modifications aura lieu aussi vite que possible après validation de notre dossier de demande de subvention afin d'éviter à la commune de trop lourdes dépenses.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés rapidement.